

448651-2026 - Mise en concurrence

France – Travaux de remise en état et de remise à neuf – Accord-cadre avec émission de bons de commande concernant les marches de travaux d'entretien courant et intervention après sinistre

OJ S 123/2026 30/06/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Travaux

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: OPH VENDEE HABITAT

Adresse électronique: marchespublics@vendeehabitat.fr

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Logement et équipements collectifs

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Accord-cadre avec émission de bons de commande concernant les marches de travaux d'entretien courant et intervention après sinistre

Description: Accord-cadre avec émission de bons de commande concernant les marches de travaux d'entretien courant et intervention après sinistre en maçonnerie/terrassement/ VRD, peinture/sols, électricité/courant, faible/VMC, menuiserie/quincaillerie, plomberie/sanitaire /chauffage et couverture/étanchéité/bardage du patrimoine de Vendée Habitat pour les années 2027, 2028, 2029 et 2030. Accord-cadre avec émission de bons de commandes conclu avec un seul opérateur économique et sans remise en compétition lors de la création des bons de commande. La présente opération est un accord-cadre de Travaux (exécution).

Identifiant de la procédure: d50951d6-0b63-449c-b029-bf21af72532b

Identifiant interne: AC TRX ENTRETIEN COURANT

Type de procédure: Ouverte

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45453000 Travaux de remise en état et de remise à neuf

2.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Vendée Habitat

Ville: La Roche sur Yon

Code postal: 85000

Subdivision pays (NUTS): Vendée (FRG05)

Pays: France

2.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Vendée Habitat

Ville: La Roche sur Yon

Code postal: 85000

Subdivision pays (NUTS): Vendée (FRG05)

Pays: France

2.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Vendée Habitat

Ville: La Roche sur Yon

Code postal: 85000

Subdivision pays (NUTS): Vendée (FRG05)

Pays: France

2.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Vendée Habitat

Ville: La Roche sur Yon

Code postal: 85000

Subdivision pays (NUTS): Vendée (FRG05)

Pays: France

2.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Vendée Habitat

Ville: La Roche sur Yon

Code postal: 85000

Subdivision pays (NUTS): Vendée (FRG05)

Pays: France

2.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Vendée Habitat

Ville: La Roche sur Yon

Code postal: 85000

Subdivision pays (NUTS): Vendée (FRG05)

Pays: France

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE Liste et description succincte des conditions : A) Lettre de candidature établie selon imprimé " DC1 " ou renseignements équivalents ; b) Déclaration du candidat établie selon l'imprimé référencé DC2 ou renseignements équivalents ; c) Liste de références datant de moins de 5 ans pour des travaux similaires indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé et/ou certificat de qualification professionnelle et/ou certificat de qualité et plus généralement preuve par tout moyen équivalent, d) Déclaration indiquant le personnel, l'outillage, le matériel, et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ; e) Attestation sur l'honneur du candidat attestant ne pas être dans une des situations d'interdictions de soumissionner au regard des articles L. 2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 de l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique f) La copie du jugement en cas de liquidation judiciaire ou de redressement judiciaire le cas échéant. g) Attestations /certificats de compétences adéquates, en cours de validité, des opérateurs de chantier, encadrement technique, encadrement de chantier ou encadrement mixte, du personnel amené à intervenir en sous section 4 ou attestation ou certification européenne équivalente ; h) Copie de l'attestation de qualification professionnel gaz (PG) (uniquement pour le corps d'état plomberie-sanitaire-chauffage); La DC1, DC2, et le modèle d'attestation sur l'honneur sont disponibles en téléchargement sur le site internet de Vendée Habitat : www.vendeehabitat.fr - espace entreprises. En cas de groupement d'opérateurs économiques, les pièces précitées devront impérativement être produites par le mandataire et par ses

cotraitants et/ou par le sous-traitant. L'accord-cadre sera conclu avec un seul opérateur économique ou un groupement d'opérateurs économiques ; la forme du groupement (groupement conjoint ou solidaire) n'étant pas imposée par le Maître d'ouvrage. Quel que soit le type de groupement choisi, un mandataire devra être désigné dans l'acte d'engagement. De même, les opérateurs économiques peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots relevant de leur compétence. IMPORTANT : UN MEME OPERATEUR ECONOMIQUE NE PEUT PAS ÊTRE MANDATAIRE DE PLUS D'UN GROUPEMENT POUR UN MÊME MARCHE (ARTICLE R.2142-23 DU DECRET N°2018-1075 DU 3 DECEMBRE 2018 PORTANT PARTIE REGLEMENTAIRE DU CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE). Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre avec un seul opérateur. Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) : Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES Accord-cadre avec émission de bons de commande passé en appel d'offres ouvert en application des dispositions fixées aux articles L. 2124-1, L.2124-2, L.2125-1-1° de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique et aux articles R.2124-1, R.2124-2-1°, R. 2161-2 à R.2161-5, R.2162-13, R.2162-14 du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique. En application des dispositions de l'article L. 2112-2 du Code de la Commande Publique, l'exécution du marché comportera une clause d'insertion professionnelle obligatoire. VENDEE HABITAT, dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, a décidé de faire application des dispositions de l'article L2112-2 du code de la commande publique en incluant dans le cahier des charges de ce marché public une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique. L'entreprise qui se verra attribuer le marché devra réaliser une action d'insertion personnalisée qui a pour objet de favoriser l'accès à l'emploi des publics. Les travaux seront exécutés sur tout le Département de la Vendée. L'accord-cadre est financé par fonds propres de l'O.P.H Vendée Habitat. les travaux seront rémunérés sur la base des prix unitaires figurant dans les bordereaux de prix unitaires. Les prix sont fermes la première année (2023) et révisibles les autres années (2024, 2025 et 2026). Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la date de mise à disposition de la facture sur CHORUS PRO. Il n'est pas exigé de retenue de garantie. S'il peut prétendre au versement d'une avance, le titulaire du marché ou le sous-traitant ne pourra la percevoir qu'après production d'une garantie à première demande s'engageant à rembourser, s'il y a lieu, l'intégralité du montant de l'avance consentie. Le délai de validité des offres est fixé à CENT QUATRE VINGT JOURS (180) à compter de la date limite de remise des offres. Les accords-cadres sont conclus pour une durée comprise entre la date de notification et le 31 décembre 2023. Sur décision, prise par le Maître d'ouvrage, ces accords-cadres pourront être reconduits de manière expresse pour trois périodes complémentaires d'UNE année chacune, soit du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024, du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025 et du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026. Les candidatures seront appréciées selon les capacités techniques, financières et professionnelles. Le dossier de consultation sera remis gratuitement aux candidats, uniquement par voie électronique en téléchargement sur la plateforme de dématérialisation de Vendée Habitat : www.vendeehabitat.fr - Espace " Entreprises " De même, les candidats devront transmettre leur candidature et leur offre par l'intermédiaire de la plateforme de dématérialisation de Vendée Habitat : www.vendeehabitat.fr - Espace " Entreprises"

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.5. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre: 6

Conditions du marché:

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire: 6

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Maçonnerie/ Terrassement/VRD

Description: Maçonnerie/ Terrassement/VRD

Identifiant interne: Lot 1

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45262522 Travaux de maçonnerie

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Vendée Habitat

Ville: La Roche sur Yon

Code postal: 85000

Subdivision pays (NUTS): Vendée (FRG05)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 48 Mois

5.1.6. Informations générales**Participation réservée:**

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Informations complémentaires: Corps d'état attaché à un secteur (zone) constitue un lot, cette consultation comporte donc 54 lots : 1 Zone 1A Agence Pays Yonnais - 4 495 logements - Montant mini annuel en HT: Sans minimum - Montant maxi annuel en HT : 100 000 HT 2 Zone 2A Agence Bocage et vie - 2 632 logements - Montant mini annuel en HT: Sans minimum - Montant maxi annuel en HT : 100 000 HT 3 Zone 2B Agence Bocage et vie - 1 835 logements - Montant mini annuel en HT: Sans minimum - Montant maxi annuel en HT : 100 000 HT 4 Zone 3A Agence Sud Est et Océan - 1 958 logements - Montant mini annuel en HT: Sans minimum - Montant maxi annuel en HT : 1 00 000 HT 5 Zone 3B Agence Sud Est et Océan - 1 798 logements - Montant mini annuel en HT: Sans minimum - Montant maxi annuel en HT : 100 000 HT 6 Zone 4A Agence Littoral - 2 029 logements - Montant mini annuel en HT: Sans minimum - Montant maxi annuel en HT : 100 000 HT 7 Zone 4B Agence Littoral - 1 293 logements - Montant mini annuel en HT: Sans minimum - Montant maxi annuel en HT : 100 000 HT 8 Zone 4Y Agence Littoral (Ile d'Yeu) - 111 logements- Montant mini annuel en HT: Sans minimum - Montant maxi annuel en HT : 50 000 HT

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Qualité
Description: Valeur technique
Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)
Nombre critère d'attribution: 60
Critère:
Type: Prix
Description: Prix des prestations
Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)
Nombre critère d'attribution: 40

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.vendeehabitat.fr>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise
Adresse de soumission: <https://www.vendeehabitat.fr>
Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français
Catalogue électronique: Non autorisée
Variantes: Non autorisée
Date limite de réception des offres: 21/08/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale
Durée de validité des offres: 6 Mois

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non
Facturation électronique: Requise
La commande en ligne sera utilisée: non
Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence
Nombre maximal de candidats: 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif (TA) de NANTES
Description des délais d'introduction des procédures de recours: Procédures de recours
Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif, 6 allée de l'île glorieuse - BP 24 111, F - 44041 Nantes cedex 1, Tél : +33 240994600, courriel : Greffes.ta-nantes@juradm.fr, Fax : +33 240994658, adresse internet : <http://www.nantes.tribunal-administratif.fr> Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de Règlement amiable des différends, Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) - Immeuble SKYLINE - 22 Mail Pablo Picasso - BP 24209, F - 44042 Nantes cedex 1, Tél : +33 253467900, courriel : Paysdl.polec@direccte.gouv.fr, Fax : +33 253467998, adresse internet : <http://www.economie.gouv.fr/mediateur-des-entreprises.fr> Introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Un recours en référé pré-contractuel peut être introduit avant la conclusion du contrat (conformément aux délais et aux dispositions de

l'article L.551-1 du code de justice administrative). Un référé contractuel peut être exercé conformément aux dispositions des articles L. 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative. En application de l'arrêt du Conseil d'Etat " Département du Tarn-et-Garonne " du 4 avril 2014 (n° 358994), toute personne justifiant d'un intérêt dispose d'un recours de plein contentieux contre le marché. Le recours doit être intenté devant le Tribunal Administratif de Nantes dans le délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le contrat (avis d'information) (liste consultable sur www.vendeehabitat.fr - rubrique " Entreprises "). Il vous est également possible de demander au Préfet de déférer cet acte au Tribunal Administratif dans le délai de deux mois à compter de la date à laquelle l'acte est devenu exécutoire. Un recours indemnitaire peut enfin être intenté. Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours : Tribunal administratif, 6 allée de l'Ile gloriante - BP 24 111, F - 44041 Nantes cedex 1, Tél : +33 240994600, courriel : Grefte.ta-nantes@juradm.fr, Fax : +33 240994658, adresse internet : <http://www.nantes.tribunal-administratif.fr>

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: OPH VENDEE HABITAT

5.1. Lot: LOT-0002

Titre: Peinture/Sols

Description: Peinture/Sols

Identifiant interne: Lot 2

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45442100 Travaux de peinture

Nomenclature complémentaire (cpv): 45432220 Travaux de pose de papier peint

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Vendée Habitat

Ville: La Roche sur Yon

Code postal: 85000

Subdivision pays (NUTS): Vendée (FRG05)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 48 Mois

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Informations complémentaires: Corps d'état attaché à un secteur (zone) constitue un lot, cette consultation comporte donc 54 lots : 9 Zone 1A Agence Pays Yonnais -1 809 logements -

Montant mini annuel en HT: Sans minimum - Montant maxi annuel en HT : 500 000 HT 10

Zone 1B Agence Pays Yonnais - 1 797 logements - Montant mini annuel en HT: Sans

minimum - Montant maxi annuel en HT : 450 000 HT 11 Zone 1C Agence Pays Yonnais -

889 logements - Montant mini annuel en HT: Sans minimum - Montant maxi annuel en HT :

150 000 HT 12 Zone 2A Agence Bocage et vie - 2 632 logements - Montant mini annuel en

HT: Sans minimum - Montant maxi annuel en HT : 450 000 HT 13 Zone 2B Agence Bocage

et vie - 1 835 logements - Montant mini annuel en HT: Sans minimum - Montant maxi annuel

en HT : 350 000 HT 14 Zone 3A Agence Sud Est et Océan - 1 958 logements - Montant mini

annuel en HT: Sans minimum - Montant maxi annuel en HT : 500 000 HT 15 Zone 3B

Agence Sud Est et Océan - 1 798 logements - Montant mini annuel en HT: Sans minimum - Montant maxi annuel en HT : 350 000 HT 16 Zone 4A Agence Littoral - 2 029 logements - Montant mini annuel en HT: Sans minimum - Montant maxi annuel en HT : 350 000 HT 17 Zone 4B Agence Littoral - 1 293 logements - Montant mini annuel en HT: Sans minimum - Montant maxi annuel en HT : 200 000 HT 18 Zone 4Y Agence Littoral (Ile d'Yeu) - 111 logements- Montant mini annuel en HT: Sans minimum - Montant maxi annuel en HT : 60 000 HT

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Qualité

Description: Valeur technique

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 60

Critère:

Type: Prix

Description: Prix des prestations

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 40

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.vendeehabitat.fr>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.vendeehabitat.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 21/08/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 6 Mois

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif (TA) de NANTES

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Procédures de recours
Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif, 6 allée de l'Ile gloriante - BP 24 111, F - 44041 Nantes cedex 1, Tél : +33 240994600, courriel : Grefte.ta-nantes@juradm.fr, Fax : +33 240994658, adresse internet : <http://www.nantes.tribunal-administratif.fr> Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de Règlement amiable des différends, Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) - Immeuble SKYLINE - 22 Mail Pablo Picasso - BP 24209, F - 44042 Nantes cedex 1, Tél : +33 253467900, courriel : Paysdl.polec@direccte.gouv.fr, Fax : +33 253467998, adresse internet : <http://www.economie.gouv.fr/mediateur-des-entreprises.fr> Introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Un recours en référé pré-contractuel peut être introduit avant la conclusion du contrat (conformément aux délais et aux dispositions de l'article L.551-1 du code de justice administrative). Un référé contractuel peut être exercé conformément aux dispositions des articles L. 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative. En application de l'arrêt du Conseil d'Etat " Département du Tarn-et-Garonne " du 4 avril 2014 (n° 358994), toute personne justifiant d'un intérêt dispose d'un recours de plein contentieux contre le marché. Le recours doit être intenté devant le Tribunal Administratif de Nantes dans le délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le contrat (avis d'information) (liste consultable sur www.vendeehabitat.fr - rubrique " Entreprises "). Il vous est également possible de demander au Préfet de déférer cet acte au Tribunal Administratif dans le délai de deux mois à compter de la date à laquelle l'acte est devenu exécutoire. Un recours indemnitaire peut enfin être intenté. Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours : Tribunal administratif, 6 allée de l'Ile gloriante - BP 24 111, F - 44041 Nantes cedex 1, Tél : +33 240994600, courriel : Grefte.ta-nantes@juradm.fr, Fax : +33 240994658, adresse internet : <http://www.nantes.tribunal-administratif.fr>
Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: OPH VENDEE HABITAT

5.1. Lot: LOT-0003

Titre: Electricité courants faibles/VMC

Description: Electricité courants faibles/VMC

Identifiant interne: Lot 3

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45311200 Travaux d'installations électriques

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Vendée Habitat

Ville: La Roche sur Yon

Code postal: 85000

Subdivision pays (NUTS): Vendée (FRG05)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 48 Mois

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Informations complémentaires: Corps d'état attaché à un secteur (zone) constitue un lot, cette consultation comporte donc 54 lots : 19 Zone 1A Agence Pays Yonnais -1 809 logements - Montant mini annuel en HT: Sans minimum - Montant maxi annuel en HT : 200 000 HT 20 Zone 1B Agence Pays Yonnais - 1 797 logements - Montant mini annuel en HT: Sans minimum - Montant maxi annuel en HT : 200 000 HT 21 Zone 1C Agence Pays Yonnais - 889 logements - Montant mini annuel en HT: Sans minimum - Montant maxi annuel en HT : 50 000 HT 22 Zone 2A Agence Bocage et vie - 2 632 logements - Montant mini annuel en HT: Sans minimum - Montant maxi annuel en HT : 250 000 HT 23 Zone 2B Agence Bocage et vie - 1 835 logements - Montant mini annuel en HT: Sans minimum - Montant maxi annuel en HT : 250 000 HT 24 Zone 3A Agence Sud Est et Océan - 1 958 logements - Montant mini annuel en HT: Sans minimum - Montant maxi annuel en HT : 250 000 HT 25 Zone 3B Agence Sud Est et Océan - 1 798 logements - Montant mini annuel en HT: Sans minimum - Montant maxi annuel en HT : 250 000 HT 26 Zone 4A Agence Littoral - 2 029 logements - Montant mini annuel en HT: Sans minimum - Montant maxi annuel en HT : 250 000 HT 27 Zone 4B Agence Littoral - 1 293 logements - Montant mini annuel en HT: Sans minimum - Montant maxi annuel en HT : 150 000 HT 28 Zone 4Y Agence Littoral (Ile d'Yeu) - 111 logements- Montant mini annuel en HT: Sans minimum - Montant maxi annuel en HT : 30 000 HT

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Qualité

Description: Valeur technique

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 60

Critère:

Type: Prix

Description: Prix des prestations

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 40

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.vendeehabitat.fr>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.vendeehabitat.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 21/08/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 6 Mois

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requête
La commande en ligne sera utilisée: non
Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence
Nombre maximal de candidats: 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif (TA) de NANTES
Description des délais d'introduction des procédures de recours: Procédures de recours
Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif, 6 allée de l'île Gloriette - BP 24 111, F - 44041 Nantes cedex 1, Tél : +33 240994600, courriel : Grefte.ta-nantes@juradm.fr, Fax : +33 240994658, adresse internet : <http://www.nantes.tribunal-administratif.fr>
Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de Règlement amiable des différends, Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) - Immeuble SKYLINE - 22 Mail Pablo Picasso - BP 24209, F - 44042 Nantes cedex 1, Tél : +33 253467900, courriel : Paysdl.polec@direccte.gouv.fr, Fax : +33 253467998, adresse internet : <http://www.economie.gouv.fr/mediateur-des-entreprises.fr>
Introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Un recours en référé pré-contractuel peut être introduit avant la conclusion du contrat (conformément aux délais et aux dispositions de l'article L.551-1 du code de justice administrative). Un référé contractuel peut être exercé conformément aux dispositions des articles L. 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative. En application de l'arrêt du Conseil d'Etat " Département du Tarn-et-Garonne " du 4 avril 2014 (n° 358994), toute personne justifiant d'un intérêt dispose d'un recours de plein contentieux contre le marché. Le recours doit être intenté devant le Tribunal Administratif de Nantes dans le délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le contrat (avis d'information) (liste consultable sur www.vendeehabitat.fr - rubrique " Entreprises "). Il vous est également possible de demander au Préfet de déférer cet acte au Tribunal Administratif dans le délai de deux mois à compter de la date à laquelle l'acte est devenu exécutoire. Un recours indemnitaire peut enfin être intenté. Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours : Tribunal administratif, 6 allée de l'île Gloriette - BP 24 111, F - 44041 Nantes cedex 1, Tél : +33 240994600, courriel : Grefte.ta-nantes@juradm.fr, Fax : +33 240994658, adresse internet : <http://www.nantes.tribunal-administratif.fr>

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: OPH VENDEE HABITAT

5.1. Lot: LOT-0004

Titre: Menuiserie/Quincaillerie
Description: Menuiserie/Quincaillerie
Identifiant interne: Lot 4

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux
Nomenclature principale (cpv): 45421000 Travaux de menuiserie

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Vendée Habitat

Ville: La Roche sur Yon
Code postal: 85000
Subdivision pays (NUTS): Vendée (FRG05)
Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 48 Mois

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Informations complémentaires: 29 Zone 1A Agence Pays Yonnais - 1 809 logements - Montant mini annuel en HT: Sans minimum - Montant maxi annuel en HT : 200 000 HT 30 Zone 1B Agence Pays Yonnais - 1 797 logements - Montant mini annuel en HT: Sans minimum - Montant maxi annuel en HT : 280 000 HT 31 Zone 1C Agence Pays Yonnais - 889 logements - Montant mini annuel en HT: Sans minimum - Montant maxi annuel en HT : 100 000 HT 32 Zone 2A Agence Bocage et vie - 2 632 logements - Montant mini annuel en HT: Sans minimum - Montant maxi annuel en HT : 250 000 HT 33 Zone 2B Agence Bocage et vie - 1 835 logements - Montant mini annuel en HT: Sans minimum - Montant maxi annuel en HT : 250 000 HT 34 Zone 3A Agence Sud Est et Océan - 1 958 logements - Montant mini annuel en HT: Sans minimum - Montant maxi annuel en HT : 300 000 HT 35 Zone 3B Agence Sud Est et Océan - 1 068 logements - Montant mini annuel en HT: Sans minimum - Montant maxi annuel en HT : 200 000 HT 36 Zone 3C Agence Sud Est et Océan - 730 logements - Montant mini annuel en HT: Sans minimum - Montant maxi annuel en HT : 130 000 HT 37 Zone 4A Agence Littoral - 2 029 logements - Montant mini annuel en HT: Sans minimum - Montant maxi annuel en HT : 350 000 HT 38 Zone 4B Agence Littoral - 1 293 logements - Montant mini annuel en HT: Sans minimum - Montant maxi annuel en HT : 200 000 HT 39 Zone 4Y Agence Littoral (Ile d'Yeu) - 111 logements- Montant mini annuel en HT: Sans minimum - Montant maxi annuel en HT : 100 000 HT

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Qualité

Description: Valeur technique

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 60

Critère:

Type: Prix

Description: Prix des prestations

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 40

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.vendeehabitat.fr>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.vendeehabitat.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 21/08/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 6 Mois

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif (TA) de NANTES

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Procédures de recours

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif, 6 allée de l'île gloriante -

BP 24 111, F - 44041 Nantes cedex 1, Tél : +33 240994600, courriel : [Greffes.ta-](mailto:Greffes.ta-nantes@juradm.fr)

nantes@juradm.fr, Fax : +33 240994658, adresse internet : [http://www.nantes.tribunal-](http://www.nantes.tribunal-administratif.fr)

[administratif.fr](http://www.nantes.tribunal-administratif.fr) Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional

de Règlement amiable des différends, Direction Régionale des Entreprises, de la

Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) - Immeuble

SKYLINE - 22 Mail Pablo Picasso - BP 24209, F - 44042 Nantes cedex 1, Tél : +33

253467900, courriel : Paysdl.polec@direccte.gouv.fr, Fax : +33 253467998, adresse internet :

<http://www.economie.gouv.fr/mediateur-des-entreprises.fr> Introduction de recours : Précisions

concernant les délais d'introduction de recours : Un recours en référé pré-contractuel peut être

introduit avant la conclusion du contrat (conformément aux délais et aux dispositions de

l'article L.551-1 du code de justice administrative). Un référé contractuel peut être exercé

conformément aux dispositions des articles L. 551-13 et suivants du Code de Justice

Administrative. En application de l'arrêt du Conseil d'Etat " Département du Tarn-et-Garonne "

du 4 avril 2014 (n° 358994), toute personne justifiant d'un intérêt dispose d'un recours de plein

contentieux contre le marché. Le recours doit être intenté devant le Tribunal Administratif de

Nantes dans le délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le

contrat (avis d'information) (liste consultable sur www.vendeehabitat.fr - rubrique " Entreprises

"). Il vous est également possible de demander au Préfet de déférer cet acte au Tribunal

Administratif dans le délai de deux mois à compter de la date à laquelle l'acte est devenu

exécutoire. Un recours indemnitaire peut enfin être intenté. Service auprès duquel des

renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours : Tribunal administratif, 6

5.1. Lot: LOT-0005

Titre: Plomberie/Sanitaire/Chauffage

Description: Plomberie/Sanitaire/Chauffage

Identifiant interne: Lot 5

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45330000 Travaux de plomberie

Nomenclature complémentaire (cpv): 45332400 Travaux d'installation d'appareils sanitaires

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Vendée Habitat

Ville: La Roche sur Yon

Code postal: 85000

Subdivision pays (NUTS): Vendée (FRG05)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 48 Mois

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Informations complémentaires: Corps d'état attaché à un secteur (zone) constitue un lot, cette consultation comporte donc 54 lots : 40 Zone 1A Agence Pays Yonnais - 1 809 logements - Montant mini annuel en HT: Sans minimum - Montant maxi annuel en HT : 300 000 HT 41 Zone 1B Agence Pays Yonnais - 1 797 logements - Montant mini annuel en HT: Sans minimum - Montant maxi annuel en HT : 300 000 HT 42 Zone 1C Agence Pays Yonnais - 889 logements - Montant mini annuel en HT: Sans minimum - Montant maxi annuel en HT : 100 000 HT 43 Zone 2A Agence Bocage et vie - 2 632 logements - Montant mini annuel en HT: Sans minimum - Montant maxi annuel en HT : 400 000 HT 44 Zone 2B Agence Bocage et vie - 1 835 logements - Montant mini annuel en HT: Sans minimum - Montant maxi annuel en HT : 300 000 HT 45 Zone 3A Agence Sud Est et Océan - 1 958 logements - Montant mini annuel en HT: Sans minimum - Montant maxi annuel en HT : 300 000 HT 46 Zone 3B Agence Sud Est et Océan - 1 798 logements - Montant mini annuel en HT: Sans minimum - Montant maxi annuel en HT : 300 000 HT 47 Zone 4A Agence Littoral - 2 029 logements - Montant mini annuel en HT: Sans minimum - Montant maxi annuel en HT : 350 000 HT 48 Zone 4B Agence Littoral - 1 293 logements - Montant mini annuel en HT: Sans minimum - Montant maxi annuel en HT : 200 000 HT 49 Zone 4Y Agence Littoral (Ile d'Yeu) - 111 logements - Montant mini annuel en HT: Sans minimum - Montant maxi annuel en HT : 50 000 HT

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Qualité

Description: Valeur technique

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 60

Critère:

Type: Prix

Description: Prix des prestations

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 40

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.vendeehabitat.fr>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.vendeehabitat.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 21/08/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 6 Mois

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif (TA) de NANTES

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Procédures de recours

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif, 6 allée de l'île glorieuse - BP 24 111, F - 44041 Nantes cedex 1, Tél : +33 240994600, courriel : Grefte.ta-nantes@juradm.fr, Fax : +33 240994658, adresse internet : <http://www.nantes.tribunal-administratif.fr>

Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de Règlement amiable des différends, Direction Régionale des Entreprises, de la

Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) - Immeuble SKYLINE - 22 Mail Pablo Picasso - BP 24209, F - 44042 Nantes cedex 1, Tél : +33

253467900, courriel : Paysdl.polec@direccte.gouv.fr, Fax : +33 253467998, adresse internet :

<http://www.economie.gouv.fr/mediateur-des-entreprises.fr> Introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Un recours en référé pré-contractuel peut être introduit avant la conclusion du contrat (conformément aux délais et aux dispositions de l'article L.551-1 du code de justice administrative). Un référé contractuel peut être exercé conformément aux dispositions des articles L. 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative. En application de l'arrêt du Conseil d'Etat " Département du Tarn-et-Garonne " du 4 avril 2014 (n° 358994), toute personne justifiant d'un intérêt dispose d'un recours de plein contentieux contre le marché. Le recours doit être intenté devant le Tribunal Administratif de Nantes dans le délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le contrat (avis d'information) (liste consultable sur www.vendeehabitat.fr - rubrique " Entreprises "). Il vous est également possible de demander au Préfet de déférer cet acte au Tribunal Administratif dans le délai de deux mois à compter de la date à laquelle l'acte est devenu exécutoire. Un recours indemnitaire peut enfin être intenté. Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours : Tribunal administratif, 6 allée de l'Ile glorieuse - BP 24 111, F - 44041 Nantes cedex 1, Tél : +33 240994600, courriel : Grefte.ta-nantes@juradm.fr, Fax : +33 240994658, adresse internet : <http://www.nantes.tribunal-administratif.fr>

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: OPH VENDEE HABITAT

5.1. Lot: LOT-0006

Titre: Couverture/Etanchéité/Bardage

Description: Couverture/Etanchéité/Bardage

Identifiant interne: Lot 6

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45432100 Travaux de pose de revêtements de sols

Nomenclature complémentaire (cpv): 45432130 Travaux de revêtements de sols

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Vendée Habitat

Ville: La Roche sur Yon

Code postal: 85000

Subdivision pays (NUTS): Vendée (FRG05)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 48 Mois

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Informations complémentaires: Corps d'état attaché à un secteur (zone) constitue un lot, cette consultation comporte donc 54 lots : 50 Zone 1A Agence Pays Yonnais - 4 354 logements - Montant mini annuel en HT: Sans minimum - Montant maxi annuel en HT : 250 000 HT 51 Zone 2A Agence Bocage et vie - 4 245 logements - Montant mini annuel en HT: Sans minimum - Montant maxi annuel en HT : 250 000 HT 52 Zone 3A Agence Sud Est et Océan - 3 805 logements - Montant mini annuel en HT: Sans minimum - Montant maxi annuel en HT : 250 000 HT 53 Zone 4A Agence Littoral - 3 112 logements - Montant mini annuel en HT: Sans minimum - Montant maxi annuel en HT : 250 000 HT 54 Zone 4Y Agence Littoral (Ile

d'Yeu) - 111 logements- Montant mini annuel en HT: Sans minimum - Montant maxi annuel en HT : 50 000 HT

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Qualité

Description: Valeur technique

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 60

Critère:

Type: Prix

Description: Prix des prestations

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 40

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.vendeehabitat.fr>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.vendeehabitat.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 21/08/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 6 Mois

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif (TA) de NANTES

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Procédures de recours

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif, 6 allée de l'Ile gloriante - BP 24 111, F - 44041 Nantes cedex 1, Tél : +33 240994600, courriel : Greffes.ta-nantes@juradm.fr, Fax : +33 240994658, adresse internet : <http://www.nantes.tribunal->

administratif.fr Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de Règlement amiable des différends, Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) - Immeuble SKYLINE - 22 Mail Pablo Picasso - BP 24209, F - 44042 Nantes cedex 1, Tél : +33 253467900, courriel : Paysdl.polec@direccte.gouv.fr, Fax : +33 253467998, adresse internet : <http://www.economie.gouv.fr/mediateur-des-entreprises.fr> Introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Un recours en référé pré-contractuel peut être introduit avant la conclusion du contrat (conformément aux délais et aux dispositions de l'article L.551-1 du code de justice administrative). Un référé contractuel peut être exercé conformément aux dispositions des articles L. 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative. En application de l'arrêt du Conseil d'Etat " Département du Tarn-et-Garonne " du 4 avril 2014 (n° 358994), toute personne justifiant d'un intérêt dispose d'un recours de plein contentieux contre le marché. Le recours doit être intenté devant le Tribunal Administratif de Nantes dans le délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le contrat (avis d'information) (liste consultable sur www.vendeehabitat.fr - rubrique " Entreprises "). Il vous est également possible de demander au Préfet de déférer cet acte au Tribunal Administratif dans le délai de deux mois à compter de la date à laquelle l'acte est devenu exécutoire. Un recours indemnitaire peut enfin être intenté. Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours : Tribunal administratif, 6 allée de l'Ile gloriète - BP 24 111, F - 44041 Nantes cedex 1, Tél : +33 240994600, courriel : Grefte.ta-nantes@juradm.fr, Fax : +33 240994658, adresse internet : <http://www.nantes.tribunal-administratif.fr>

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: OPH VENDEE HABITAT

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: OPH VENDEE HABITAT

Numéro d'enregistrement: 27850001200184

Adresse postale: 28 RUE BENJAMIN FRANKLIN - CS 60045

Ville: LA ROCHE SUR YON

Code postal: 85002

Subdivision pays (NUTS): Vendée (FRG05)

Pays: France

Point de contact: Monsieur le Directeur Général

Adresse électronique: marchespublics@vendeehabitat.fr

Téléphone: 0251098585

Adresse internet: <http://www.vendeehabitat.fr>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Tribunal Administratif (TA) de NANTES

Numéro d'enregistrement: 17440005100010

Adresse postale: 6 allée de l'Ile gloriète BP 24 111

Ville: Nantes Cedex 1

Code postal: 44041

Subdivision pays (NUTS): Loire-Atlantique (FRG01)

Pays: France

Point de contact: Tribunal Administratif (TA) de NANTES

Adresse électronique: greffe.ta-nantes@juradm.fr

Téléphone: 0240994600

Télécopieur: 0240994658

Adresse internet: <https://nantes.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: cdd1cb32-175d-410d-903c-f433895e0ec9 - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 29/06/2026 09:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 448651-2026

Numéro de publication au JO S: 123/2026

Date de publication: 30/06/2026